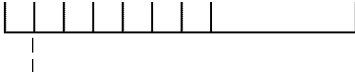


PARTIE I - PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL

INFORMATIONS GENERALES

	Département des Landes	BUDGET 01
---	------------------------	--------------

I - INFORMATIONS GENERALES
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES


Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale (Décret n°2009-1707 du 30 décembre 2009)	380 538	Nombre de m2 de surface utile de bâtiments	175 381
Population fictive		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	24
Longueur de la voirie départementale (en m)	4 186 000		

Informations fiscales (N-2)				
	Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
	Fiscal	Financier		
3 Taxes.....	105 328 430		260,699739	
Taxe professionnelle	68 183 289		168,761327	
4 Taxes.....	173 511 719	224 824 142	429,461066	529,152978

Informations financières - ratios -		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	843,88
2	Produit des impositions directes/population	339,46
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	906,71
4	Dépenses d'équipement brut/population	158,24
5	Encours de la dette/population	197,73
6	DGF/population	205,83
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	20,55%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,74
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	94,69%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17,45%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	21,81%
	

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les se

(2) Il s'agit du potentiel financier définis à l'article L 3334-6-1 pour les départements urbains et R.3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

